

Info adalia: zéro **Phyto**

Septembre 2020



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

6

Les prairies fleuries

11

Comment entretenir
un gazon sans pesticides

16

La balsamine de l'Himalaya

Prolongation des phytolicens 3	
Ripagreen 4	
Les prairies fleuries 6	
Fiche plante : le trèfle rouge 9	
Comment entretenir un gazon sans pesticides ? 11	
Ces drôles de larves qui infestent nos plantes 14	
La Balsamine de l'Himalaya 16	
Les bâches géotextiles 18	
La chronique du Docteur GD 19	



Et voici Louise, notre nouvelle collègue !



Elle rejoint l'équipe d'Adalia pour aider Jean-Nicolas dans la gestion du concours Wallonie en Fleurs.

Mais qui est Louise ?

Architecte paysagiste et architecte d'intérieur, j'aime moduler les espaces intérieurs et extérieurs pour les valoriser et les faire vivre ensemble. Je suis soucieuse de participer activement au cadre de vie des citoyens.

J'aime découvrir les villes par leurs espaces verts et leur patrimoine architectural.

Je suis intéressée par les réflexions sur l'intégration d'une nature en ville et suis très heureuse de rejoindre l'équipe d'Adalia 2.0.

J'aime les dimanches au musée, le petit déjeuner et les films d'animation (le meilleur c'est les 2 ensemble)
Bienvenue à toi Louise !

Prolongation des phytolicences

expirant en novembre 2020

Les phytolicences expirant le 24 novembre 2020 sont prolongées d'un an

Si votre phytolicence devait expirer ce 24 novembre 2020, sa validité sera prolongée d'un an. Cette décision fédérale répond à l'annulation des formations continues survenue dès le mois de mars en raison de la crise liée au coronavirus. Par ailleurs, le nombre de formations qui pourront être organisées dans les semaines et mois à venir sera probablement insuffisant pour permettre à toutes

les personnes concernées de régulariser leur situation d'ici le mois de novembre.

Cette décision concerne toutes les phytolicences expirant le 24 novembre 2020 que vous ayez déjà suivi le nombre suffisant de formations ou non.

Cette nouvelle échéance devrait donc vous permettre de disposer de suffisamment

de temps pour suivre les formations manquantes, si votre phytolicence devait expirer le 24 novembre de cette année.

En pratique

La date d'expiration de chaque phytolicence concernée a été modifiée dans le compte en ligne.

Agenda

Les formations continues reprennent doucement et dans le respect des conditions imposées par le gouvernement afin d'assurer la sécurité de chacun. Retrouvez les dates sur l'agenda en ligne.

Des questions ?

La cellule phytolicence et appui scientifique de l'asbl CORDER est là pour y répondre ! Pour l'instant l'équipe est joignable tous les jours par email à l'adresse info@pwrp.be.



Martin Dellicour



Ripagreen

(air chaud pulsé)

Cette nouvelle méthode consiste à provoquer un choc thermique à la plante grâce à de l'air chaud pulsé à 300°C. Cela entraîne l'arrêt immédiat de la photosynthèse.

La lance est légère (2kg), bien équilibrée et très ergonomique. La longueur de la lance permet d'éloigner les opérateurs de la source de chaleur.

Bien pensé, le Ripagreen® facilite le désherbage sur les trottoirs, bordures de murs, caniveaux mais aussi dans les cimetières (entretombes, allées), les places pavés,...

Ultra maniable avec ses 3 roues, construit avec des matériaux robustes et durables, il permet de soulager l'opérateur qui n'a aucun poids à porter, le dos droit et uniquement le chariot à pousser et diriger avec une seule main.

Pratique pour avancer sur les longues lignes droites, les allées, les trottoirs, les cani-

veaux, les bordures de murs tout en profitant d'une largeur de chauffe de 40 cm.

Il est idéal pour la prévention des T.M.S (trouble musculo squelettique) !

Ils l'ont testé : Rochefort, Aubange, Bièvre, Thimister-Clermont...



Caractéristiques techniques

- Transport : chariot
- Puissance : >70kW
- Largeur de travail : 40 cm
- Gaz utilisé : propane en phase gazeuse
- Autonomie : 6h pour une bonbonne de 13Kg
- Consommation : 3Kg/h en continu à 1,5 bar
- T° : de 250°C à 450°Cs
- Poids de la lance : 2Kg
- Poids total : 18Kg (sans les bonbonnes)



NATURA LOCI: des semences de fleurs sauvages et de graminées sauvages pour les Villes et Communes

Depuis 2017, la jeune start-up propose, depuis sa Hesbaye brabançonne, des solutions d'ensemencement pour les collectivités publiques. Son offre variée trouve un écho favorable auprès des décideurs.

De la biodiversité au sein de la Cité

Les espaces verts ont trop longtemps souffert de la perfection recherchée par leurs propriétaires. Le concept « taillé-cou-pé-carré » a dominé l'esprit des jardiniers modernes. Or, la nature se nourrit de son propre désordre. Son joli chaos enrichit la biodiversité du lieu. Loin des gazons parfaits, la prairie fleurie se positionne désormais comme une alternative sensée et utile à l'environnement.

Dans cette logique, Natura Loci présente différents types de mélanges de semences en fonction des besoins de la Commune. La gamme Sédamix® est davantage axée sur la « prairie sauvage fleurie ». Outil didactique pour une école ou accélérateur de biodiversité sur une parcelle oubliée, les mélanges Sédamix® sont pensés pour durer dans le temps : de 3 à 10 ans, voire plus, en fonction du mélange choisi et du soin apporté.

La gamme Adonis® est plutôt faite pour embellir et décorer un parc, un square ou un rond-point. Ces mélanges sont plus éphémères (annuels, la plupart du temps) et sont imaginés pour donner un impact esthétique fort, coloré et immédiat. Dans cet esprit « bouquet », des fleurs ornementales ont été ajoutées aux fleurs sauvages traditionnelles.

Ces deux catégories de mélanges n'ont donc pas le même objectif. À côté de ces solutions-catalogue, Natura Loci travaille souvent « sur mesure » à partir des cahiers des charges édités par les administrations.

Les cimetières, du minéral au végétal

L'objectif « zéro phyto » va modifier profondément la gestion des cimetières en Wallonie. Natura Loci propose différentes solutions : de la plus simple, comme l'engazonnement des allées, aux plus pragmatiques comme l'ornementation des entre-tombes ou des pieds de murs. L'important est de semer des mélanges qui s'accrochent parfaitement des contraintes

typiques d'un cimetière : piétinement, sols caillouteux et drainés, endroits difficiles d'accès.

La Société

Créé un 21 mars, jour de printemps, Natura Loci s'appuie sur l'expérience de Nüngesser, semencier alsacien depuis 40 ans. L'expertise de cette solide entreprise familiale donne une assise à Natura Loci et lui assure une qualité de semences. En quatre décennies, ses mélanges ont eu l'occasion de s'exprimer avec succès dans des milieux très différents : prairies, zones humides, terrains calcaires, etc.

Natura Loci (prononcez « Loki »), dénomination latine, signifie « la Nature du Lieu ». Ce nom reflète bien l'importance de comprendre un biotope et sa biocénose avant de sélectionner des espèces de fleurs. Chaque mélange proposé doit répondre à un ensemble de caractéristiques de l'endroit pour que le semis s'épanouisse au mieux.

Être propriétaire, une responsabilité écologique

Depuis quelques années, les Villes et Communes ont montré l'exemple en termes de défense de l'environnement. On ne compte plus les initiatives locales pour ramener la biodiversité dans les quartiers. À ce titre, elles font prendre conscience aux citoyens que désormais être propriétaire, c'est plus qu'un statut social. C'est une véritable responsabilité écologique. Chaque citoyen, chaque entreprise, chaque collectivité devrait penser son espace en fonction de la nature environnante. Une marre, une prairie fleurie, un arbre mort ou une haie variée sont autant d'éléments qui contribuent efficacement au retour de la nature sauvage. Les zones bâties forment un maillage de milliers d'hectares. Les convertir au sauvage, même très partiellement, donnerait un formidable coup de pouce à la nature !



NATURA LOCI EST À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUS LES PROJETS D'ENSEMENCEMENTS ET DE VERDURISATION

Envoyez vos demandes à info@naturaloci.be ou au 0488/25.05.35.

Suivez-nous aussi sur  ou www.naturaloci.be



Les prairies fleuries : mélange horticole ou sauvage ?

Les prairies fleuries permettent de fleurir un endroit relativement peu fréquenté par le public. En plus de l'intérêt esthétique, elles permettent de gagner énormément de temps d'entretien. Il faut cependant savoir que toutes les prairies fleuries n'ont pas le même intérêt biologique. Nous détaillons tout ça dans cet article.

Comparaison des prairies :

● **La prairie fleurie horticole** : cette prairie est majoritairement constituée de fleurs horticoles annuelles. Elle a l'avantage d'offrir

une floraison vive et longue. Elle est par contre moins pérenne et n'offre que très peu d'avantage en terme de biodiversité car peu attractive pour nos pollinisateurs. Cette prairie n'est donc

pas à conseiller dans un cadre de conservation de la nature ou de la biodiversité et ne devrait être réservée qu'à de petites surfaces.

● **La prairie de fleurs indigènes** : le mélange de graines ne comptera que des fleurs de nos régions, normalement dans leur forme sauvage. Les plantes sélectionnées sont des plantes annuelles, vivaces, ou un mélange des deux. Leur floraison peut être très vive la première année avec, par exemple, les coquelicots et les bleuets mais offre surement moins de variétés de couleurs que la prairie horticole. Il est cependant possible de sélectionner une très grande variété de plantes afin d'obtenir une floraison colorée et étalée tout en ayant un très haut niveau d'intérêt biologique. La prairie de fleurs sauvages





est très intéressante pour la biodiversité et parfaitement adaptée pour nos nombreux pollinisateurs. Par ailleurs, il est possible de réaliser des sélections de plantes spécifiques à certains milieux. On pourra ainsi réaliser une prairie fleurie pour un milieu sec, un milieu humide, un milieu ombragé ou même qui résiste au piétinement. Les plantes indigènes étant adaptées à notre climat, il sera toujours possible de trouver un mélange adéquat et sol et à la typologie de l'espace à végétaliser. Sa durée de vie est également plus longue que son alternative horticole. Une prairie fleurie pourra durer entre 1 et 5 ans en

fonction du type de fleurs. Il est bien évident que, de par l'origine des plantes et son intérêt pour la biodiversité, la prairie de fleurs sauvages est largement à privilégier par rapport à la prairie horticole.

● **La prairie fleurie mixte :** comme son nom l'indique, il s'agit d'un mélange des deux autres prairies décrites ci-dessus. Malgré son manque d'intérêt écologique, elle pourra néanmoins servir dans les lieux très visibles (centre-ville) où on aura un compromis entre floraison explosive et accueil de la biodiversité. Ces espaces comprennent-ils beaucoup d'obstacles?

Comment préparer le terrain ?

Idéalement le sol doit être mis à nu en retirant un maximum d'herbe. Il est ensuite conseillé de réaliser un ou deux « faux-semis ». Cette opération consiste simplement à laisser pousser les adventices et de les retirer par la suite afin d'épuiser la banque de graines « indésirables » dans le sol. Le faux semis est d'autant plus efficace s'il est réalisé au printemps. Le mélange pour prairie fleurie peut ensuite être semé (semis de surface, les graines ne doivent pas être enterrées).

Et le sursemis alors ?

Le sursemis peut se faire afin de régénérer une prairie fleurie déjà existante ou dans des endroits qui ont un haut potentiel en biodiversité. Dans ces cas-là, il est conseillé de tondre ou de faucher à ras l'espace au mois de septembre (avec exportation) afin d'empêcher les herbes de monter et d'étouffer les petites vivaces en croissance. Le sol est ensuite scarifié (scarification croisée) et semé.

Afin de permettre la floraison des vivaces nouvellement plantées, il pourra être nécessaire de tondre une à trois fois avant le mois de juin.

Quand semer ?

Deux périodes sont propices aux semis : le printemps (mars-mai) et l'automne (septembre-octobre). L'idéal est de semer en automne car au moment du semi, l'humidité devra rester constante pour permettre la germina-

tion (ce même conseil est d'ailleurs valable pour la réa-lisation d'une pelouse).

Comment l'entretenir ?

Il est généralement conseillé que la prairie soit fauchée une à deux fois par an. L'une au mois de juin, l'autre en fin de saison, au mois d'octobre (si vous ne désirez faucher qu'une seule fois, faites le fin octobre). Il est également possible de ne faucher qu'une seule partie afin de garder différentes hauteurs de végétation. Après le fauchage il est intéressant de laisser la végétation fauchée quelques jours en place afin que les graines puissent se ressemer. Il est par contre indispensable d'exporter la matière fauchée afin de ne pas enrichir le sol.

Vous avez besoin d'autres conseils ?

Vous pouvez contacter notre équipe ou contacter l'asbl Ecowal, spécialisée dans le fleurissement des espaces publics.



Trèfle rouge

Trifolium rubens

Famille : fabacées

Origine : Europe

Propriétés médicinales :

sédative, diurétique, anti-inflammatoire, antitussive, dépurative, antispasmodique, cholérétique

Exposition : soleil

Rusticité : très résistante au froid

Sol : neutre

Humidité : plante de sol sec ou drainant

Caractéristique : vivace

indigène à port buissonnant

Feuillage : caduc

Hauteur du feuillage :

40cm

Hauteur des fleurs : 70cm

Couleur : rouge

Floraison : mai, juin,

juillet, août

Milieu : plate bande, prairie

fleurie de vivaces,

prairie fleurie, rocaille

Distance de plantation :

40cm



Annette Meyer/Phobay

Intérêt pour les pollinisateurs :

La floraison printanière du trèfle rouge intéresse les abeilles sauvages à langue longue, notamment les anthophores (genre Anthophora), les mégachiles (genre Megachile), les anthidies (genre Anthidium). D'autres espèces plus généralistes comme les bourdons (genre Bombus) en profitent aussi.

Espèces ou cultivars associés :

- **T.rubens** « Peach Pink », 45cm, fleurs roses, floraison mai-juillet
- **T.achroleucon**, 70cm, fleurs blanches, floraison juillet-août
- **T.pannonicum** « White Tiara », 40cm, fleurs blanches, floraison juillet-août

Les informations pour réaliser cette fiche plante ont été reprises en partie dans le guide "Vers un fleurissement favorable aux pollinisateurs" réalisé par l'asbl Ecowal et Mr Vereecken de l'ULB avec le soutien du SPW Wallonie environnement, du Plan Maya et du Réseau Wallonie Nature.





COMMANDEZ LE PRINTEMPS DÈS MAINTENANT CHEZ VERVER EXPORT

• tulipes • narcisses • jacinthes • mélanges fabuleux

Agent Natura Loci
Tél: +32 488 25 05 35

Michel Dereau
info@naturaloci.be

www.ververexport.be

**Profitez d'une réduction de 10% sur votre première
commande avec le code de réduction BULBE10 !**

Comment entretenir

un gazon sans pesticides ?

Depuis le 1^{er} juin 2019, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques est interdite sur les espaces publics wallons. Cette mesure a contraint les gestionnaires d'espaces verts à trouver d'autres alternatives pour lutter contre les adventices.

Quelles actions réaliser pour limiter l'apparition des plantes indésirables dans le gazon ?

● Adapter la hauteur de tonte

Il est important de bien régler la hauteur de tonte en fonction de la saison. Une tonte à ras sol favorisera l'émergence de plantes indésirables. Généralement, les travaux de tonte commencent à la mi-mars et se terminent au mois de novembre. La première tonte se fait quand le gazon atteint une hauteur de 8 à 10 cm. Elle sera réalisée à une hauteur de coupe réglée entre 5 et 7 cm. Ensuite on diminue progressivement la hauteur de coupe pour arriver à la hauteur de tonte désirée : minimum 3 cm et maximum 6 cm. Attention, en été, il est conseillé de ne pas tondre trop bas afin que le gazon ait une meilleure résistance à la sécheresse. Vous pou-

vez également opter pour une tondeuse mulching qui permet de ne pas ramasser les déchets de tonte et qui nourrit le sol.

Il est important d'utiliser une tondeuse avec des lames bien aiguisées pour éviter que les brins soient effilochés ce qui favoriserait l'apparition de maladies.

● Amender le sol

Une fertilisation raisonnée permettra également à votre gazon de mieux résister à l'apparition de maladies et de concurrencer au mieux les plantes indésirables. Néanmoins, il faut réaliser une analyse de sol au préalable afin d'évaluer la quantité d'éléments à apporter. On



Calendrier des activités :

Mars à avril : scarifier, fertiliser, première tonte à 5-7cm

Mai à juin : tondre entre 3 et 6 cm

Juillet-août : arroser

Septembre à octobre : scarifier

Novembre : tondre une dernière fois à 5 cm

Décembre à février : ramasser les feuilles mortes

privilégera surtout l'azote qui aura pour effet de booster la plante et donc d'être plus résistante et le phosphore qui favorisera l'enracinement de la plante.

L'amendement permettra aussi d'améliorer la structure du sol en y apportant du terreau et du calcaire.

Lorsque vous avez du trèfle dans votre pelouse, cela signifie que votre gazon souffre d'un manque d'azote.

Un apport azoté limitera donc son apparition.

● Utiliser du matériel de désherbage alternatif

Les produits chimiques n'étant plus autorisés, les services techniques doivent se tourner de plus en plus vers des méthodes mécaniques. La scarification est sans doute la plus connue.

La scarification ou défeutrage consiste à enlever le feutre

et d'éventuelles adventices dans le gazon. Le feutre est une accumulation de matière organique non décomposée qui empêche le passage de l'air, de l'eau et des nutriments. Par conséquent cela limite le développement du gazon. Il est donc conseillé de supprimer ce feutre à l'aide d'un scarificateur. Après avoir scarifier, le gazon semblera dénudé à certains endroits où vous pourrez effectuer un semis de regarnissage.

D'autres techniques manuelles vous permettront également de venir à bout des pissenlits, chardons ou autres adventices. Des couteaux ou gouges à désherber s'avèrent très efficaces pour extirper les racines coriaces. Maintenant, cela est envisageable pour des surfaces réduites.

La présence de pissenlits dans votre sol, signifie que celui-ci est trop compacté, une aération du gazon limitera leur prolifération.

Comment lutter contre la mousse

La mousse est souvent présente de nombreux gazons d'ornements. Voici plusieurs conseils pour limiter son apparition :

- Scarifier le sol (la mousse se développe sur un sol peu aéré)
- Epandre de la chaux (la mousse se développe sur sol acide)
- Ne pas tondre trop régulièrement ni trop court



Eviter la montée en graine de certaines plantes

Certaines plantes comme le liseron, le rumex ou encore les chardons doivent être retirées avant leur montée en graine (mai-juin) afin d'empêcher leur dissémination.



Wikimedia



Couleur/Pixabay



Et pourquoi pas laisser entrer la nature ?

L'arrêt de l'utilisation des pesticides a contribué au retour de la biodiversité. Vous pouvez également jouer un rôle en laissant par exemple, des zones d'un parc prendre un aspect plus naturel. Pour cela, vous pouvez opter pour une prairie fleurie qui sera bénéfique pour les insectes pollinisateurs et la faune en générale ou alors vous pouvez décider de ne pas tondre certaines parties et uniquement les faucher 1 à 2 fois/an. Ces aménagements seront très appréciés par de nombreux insectes !

Il est important de garder à l'esprit que sans produits chimiques, la végétation va petit à petit reprendre ses droits. Il sera donc de plus en plus compliqué d'avoir un gazon ressemblant à un terrain de golf. Mais, n'oublions pas que toutes ces plantes indésirables ont un effet positif sur l'environnement. Les accepter en partie dans votre commune, c'est favoriser la biodiversité.

Ces drôles de larves qui infestent nos plantes

Sous les pelouses et dans le sol des parterres se cachent des insectes ravageurs. Ces insectes, sous leur forme larvaire, s'attaquent aux racines et aux bulbes de nos plantes à l'abri de nos regards. Ce n'est que lorsqu'ils sont bien installés que nous constatons leur présence, par les dégâts qu'ils occasionnent. Quelques techniques culturales permettent de prévenir leur arrivée.

Voici quelques ravageurs fréquents :

- **La larve de tipule** La tipule est ce gros « mous-



tique » aux longues pattes désarticulées. A l'état adulte, la tipule n'est pas dommageable pour les cultures. Par contre la larve, de couleur gris brun et d'une longueur de 4,5 cm, vit dans le sol et se nourrit de racines de jeunes semis et de jeunes plantes. Les plants atteints meurent rapidement.

Un traitement est possible avec une solution à base de **nématodes utiles**, qui s'at-

taquent spécifiquement à certaines larves sans nuire aux cultures. Maintenez le sol humide pendant une dizaine de jours après le traitement.

Un autre moyen de lutte sur des petites surfaces est de placer **sur le sol un carré** (environ 1m²) de **plastique noir** juste après un arrosage copieux ou une forte pluie. Les larves vont alors se réfugier directement sur le plastique. Il ne vous restera plus qu'à les récolter à la main.

- **La larve de taupin** La larve de ce petit coléoptère, aussi appelé "ver fil-de-fer",



La larve de hanneton

est de couleur brun orange. Elles réalisent des morsures au niveau des racines et creusent des galeries dans les tubercules de pommes de terre et les carottes. Ces dégâts sont fréquents dans le courant des mois de juillet et août.



Apportez un amendement **calcaïque** sur la parcelle préventivement car les taupins n'aiment pas le calcaire. Pour les pommes de terre, le mieux est de les récolter précocement. Réalisez des rotations avec des crucifères ou des légumineuses, car ces plantes sont peu attaquées. Pour les autres cultures, réalisez des appâts en enfouissant des pommes de terre coupées en deux (en plaçant la face coupée dans le sol). Récoltez régulièrement les demi-tubercules.

● **La larve de hanneton**
Les larves de hannetons,

appelées communément “vers blancs”, se développent dans le sol durant 3 ans avant de donner une nouvelle génération. Elles consomment les racines de la pelouse et des légumes du potager.

● Préventivement, évitez d'enfouir des débris végétaux non décomposés dans

le sol. Évitez de cultiver des légumes sensibles (laitues, pomme de terre,...) après la défriche d'une pelouse. Cultivez des légumineuses pendant 1 an dans les sols infestés. L'année du vol du hanneton, travailler la terre en septembre, puis entre mai et juin les deux années suivantes afin de détruire un maximum de vers blancs.

SOLUTION BIOLOGIQUE :

Il existe un moyen de **lutte biologique** efficace contre certains insectes nuisibles du sol : réaliser des arrosages avec une solution à base de **nématodes utiles** (vers microscopiques), qui s'attaquent spécifiquement aux larves de ces ravageurs sans nuire aux cultures. Choisissez l'espèce qui correspond au ravageur ciblé : *Heterorhabditis bacteriophora*, *Steinernema feltiae* ou *Steinernema carpocapsae*. Ils ne sont pas nuisibles pour d'autres auxiliaires, ni pour l'homme. C'est **un produit utilisable dans les zones « zéro phyto »** car il ne s'agit pas d'un produit phytopharmaceutique (pas de n° d'agrément).

Notez qu'il faut respecter certaines conditions : Les larves doivent être présentes au moment de l'application et la température du sol doit se situer entre 10°C et 30°C avec un sol suffisamment humide pour que les nématodes puissent circuler correctement.

Plus de conseils anti-larves du sol sur notre site : <https://www.adalia.be/larves-du-sol>



Kirsi Eerikkilä

La balsamine de l'Himalaya

La balsamine de l'Himalaya est une plante annuelle très dynamique qui produit de petites graines bien adaptées à la dispersion par l'eau. Elle envahit principalement les berges des cours d'eau.

La lutte contre cette plante est assez facile à mettre en œuvre car son système racinaire est peu développé et la capacité germinative de ses graines n'excède pas quelques années. De très bons résultats peuvent être obtenus après 2 ou 3 années d'arrachage ou de fauchage systématique.

Actions préventives

Bien gérer les berges des cours d'eau

Les berges des cours d'eau bien végétalisées entravent l'émergence de plantules de balsamine de l'Himalaya. On évitera donc de laisser des berges dénudées pour limiter le développement de l'invasive.

Dans le même ordre d'idée, on veillera à éviter le tassement des berges ainsi que le dépôt de produit de curage du cours d'eau sur celles-ci,

autant de conditions favorables au développement de la balsamine de l'Himalaya.

Actions curatives

L'arrachage manuel

La balsamine de l'Himalaya s'extrait facilement du sol du fait de son système racinaire réduit. L'arrachage doit être réalisé au début de la période de floraison (fin juin-début juillet). Les plantes seront

extraites entièrement du sol avant d'être rassemblées en tas sur sol sec, en dehors des zones inondables. La terre sera préalablement enlevée des racines pour éviter une reprise de la plante.

Un deuxième et un troisième passage doivent être réalisés respectivement 3 et 6 semaines plus tard, afin d'éliminer les repousses éventuelles ainsi que les individus qui n'auraient pas été détectés lors du premier passage.

Cette technique est la plus efficace et la plus sélective pour se défaire de la balsamine de l'Himalaya. Elle est

Que faire des résidus de gestion ?

Le produit de fauche ou d'arrachage doit être évacué en dehors de la zone inondable. Il doit ensuite être séché, incinéré ou détruit par compostage industriel. On veillera à bien évacuer tous les fragments de plante car la balsamine peut facilement se bouturer à partir de morceaux de tiges ou de racines.

toutefois difficile à mettre en œuvre pour détruire les grosses populations.

A répéter durant 2 à 3 ans pour épuiser le stock de graines contenu dans le sol.

La fauche

Là où elles produisent des populations denses, les balsamines peuvent être aisément

détruites à l'aide d'une fauche à la débroussailluse. La fauche sera réalisée au ras du sol, en dessous du premier nœud de la tige pour éviter toute reprise de la plante.

Comme pour l'arrachage manuel, trois passages sont conseillés pour pouvoir venir à bout de tous les individus. A répéter aussi durant 2 à 3 ans pour épuiser le stock de graines contenu dans le sol.

Le pâturage

La balsamine est volontiers consommée par le bétail (bovins et ovins). Là où la configuration des lieux le permet, le pâturage permet de réduire fortement l'envahissement par la plante.

Ces informations ont été reprises du site <http://biodiversite.wallonie.be>



Les bâches géotextiles

Les bâches géotextiles sont souvent la solution la plus durable pour garder un parterre dans un état de propreté satisfaisant. Agrémentées de paillage (environ 5 centimètres) ou de plantes couvre-sols, ces bâches vous permettront de limiter l'entretien.

Les avantages de cette technique sont :

- d'éviter le développement d'adventices autour des plantes désirées ;
- de détruire des espèces invasives par la limitation de l'accès à la lumière pour les plantes visées ;
- d'arrêter l'application de produits phytosanitaires, les binages et bêchages ;
- d'économiser l'eau par la diminution des arrosages suite à la limitation de l'évapotranspiration (écart de

température entre l'atmosphère et le sol limité) ;

- d'augmenter l'esthétisme d'un site par la création de massifs propres et colorés ;
- de protéger les végétaux contre les intempéries (pluie d'orage, vent entraînant une verse).

Pour des bâches géotextiles biodégradables

Les géotextiles biodégradables (en fibres naturelles) ne nécessitent pas d'être retirés des parcelles : ils seront utilisés comme des sources

de nutriments par la flore et la faune du sol.

Bâches tissées ou non tissées ?

Nous vous conseillons d'opter pour des bâches non tissées. En effet, les bâches tissées risquent de se s'effiloche ce qui pourrait avoir un impact sur l'aspect esthétique.

Sources :

- Jardifiches : les solutions techniques et les matériels
- Lutter contre les indésirables : quels outils ?
- Fiche technique : la couverture de sol – le paillage





La chronique du Docteur GD

Cher Docteur GD,

En mission dans votre pays en début d'année, je devais rentrer au pays de sa Majesté au mois de mars. Or, un virus ayant fait son apparition, je fus contraint et forcé de rester dans votre charmant pays jusqu'au mois d'avril. Etant passionné de nature, je profitai de ce séjour pour visiter vos différents espaces verts et pour rentabiliser au maximum mon séjour, je pris contact avec l'un de vos confrères (spécialiste de l'environnement), le docteur No. Ce docteur m'expliqua qu'il devait son surnom au fait qu'il était totalement contre l'utilisation de produits phytos et qu'on avait assez fait de Connery comme ça ! Il me raconta que depuis plusieurs années votre région avait du mettre en place le « zéro phyto », le permis de pulvériser étant réservé à différentes personnes et dans des cas bien spécifiques. **Ce permis de pulvériser vient d'ailleurs d'être prolongé d'un an pour ceux expirant en novembre 2020.** Des produits comme le vinaigre, l'eau de javel et le sel étaient également interdits pour lutter contre l'apparition d'herbes indésirables. Et oui me disait-il : le sel ne suffit pas ! Même des produits à base d'ail comme le très connu Goldenail sont interdits. Cela ne facilite vraiment pas la tâche des hommes de terrain.

Comment vous en sortez-vous ? J'ai également remarqué que la presse ne vous faisait pas de cadeaux ! En Angleterre, nous pouvions toujours bénéficier des bons plans de Mr Q.
Bons baisers de Belgique !

JB, Agent 00phyto

Monsieur JB,

Effectivement, ce n'est pas évident, le spectre des pesticides est toujours bien présent et effectivement la presse ne nous aide pas spécialement. C'est pour cela que depuis un an, **l'asbl Adalia propose de venir donner des séances d'informations pour les citoyens afin de leur expliquer ce qui a changé depuis le 1^{er} juin 2019** en terme d'utilisation de produits phytos et les difficultés que cela a engendrées pour les services techniques communaux.

Et puis, les adventices ne meurent jamais, nous devons nous battre avec continuellement, autant prendre la balle au Bond !

Votre dévoué Docteur GD

Info zéro Phyto adalia:

Equipe des conseillers techniques «zéro pesticide» :

- **Thibaut Mottet** : 0483/44.00.94 - thibaut@adalia.be
- **Tiffany Frenkel** : 0486/36.07.30 - tiffany@adalia.be

Comité de rédaction/Editeur responsable
Thibaut Mottet et Tiffany Frenkel

Adalia 2.0 ASBL

Rue Nanon, 98 - 5000 Namur
info@adalia.be • www.adalia.be

N° d'entreprise : 0476.469.344 • BE 41 5230 8024 1610 (Triodos) • RPM : Namur



Avec le soutien de
la

